

## Territoire UGSEL AURA

# Championnat Badminton Benjamins Minimes Mercredi 13 mars 2024 à La Verpillière

<b>Responsables de l'organisation</b>	Hugo RICHARD (UGSEL AURA/69) Julie Maigret (69)	<u>Contact sur place :</u> Julie Maigret (06 79 41 76 88)
<b>Qualification via USPORT</b> <b>Avant le mercredi 6 mars par les comités</b>  <b>Vacances scolaires</b>	<p><b>Qualification =</b> par les <b>comités</b> dans USPORT <b>avant mercredi 6 mars 2024 à 18h</b> (au plus vite après leur départemental et en fonction des quotas et quotas sup) → Après la qualification via liste des inscrits en compétition, <b>merci de bien préciser le classement (dans la colonne « performance ») et pour les ELITE le ranking (colonne « niveau »)</b> → <b>Annoncer le plus rapidement possible les quotas non pourvus</b></p> <p><b>Rôle de l'AS =</b> → <b>Vérifier les inscriptions dans USPORT entre le 6 mars et le 11 mars 18h :</b> Dans USPORT &gt; liste des inscrits en compétition Championnat &gt; sélectionner 2023 2024 BADMINTON (au choix promo, élite, indiv, équipe) Championnat de niveau &gt; choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES → <b>Annoncer les éventuels désistements le plus tôt possible (repêchage)</b> → <b>Contactez votre comité Ugsel en cas de problème</b></p> <p><b>Qualification exceptionnelle =</b> Faire référence au règlement UGSEL (<a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a>) En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale, une demande de qualification exceptionnelle doit être envoyée par mail (<a href="mailto:hrichard.ugsel@orange.fr">hrichard.ugsel@orange.fr</a>) avant le 14 février. La commission étudiera le dossier.</p>	
<b>Lieu</b>	<b>Lieu : Institution Sainte-Marie Lyon – La Verpillière</b> Chemin du Couvent - 38290 La Verpillière <b>Stationnement :</b> Dépose élèves devant l'établissement, parking aux alentours pour les cars et véhicules	
<b>Programme</b>	<b>Arrivée possible à 11h45</b> <b>Echauffement 12h00 – 12h30</b> <b>Compétition par équipe 12h30 – 14h00</b> <b>Compétition individuelle 14h00 – 16h30</b>	

### UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | [ugselaurasports@gmail.com](mailto:ugselaurasports@gmail.com)

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | [ugselaura@ugsel.org](mailto:ugselaura@ugsel.org)

## Territoire UGSEL AURA

<b>Catégories d'âge</b>	BENJAMIN(E) (1 ET 2) : 2012 / 2011 MINIME (1 ET 2) : 2010 / 2009				
<b>Consignes</b>	<b><u>OBLIGATOIRE :</u></b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaussures non marquantes et propres.</li> <li>- Prévoir son pique-nique</li> <li>- Short au-dessus du genou obligatoire. Pas de Bermuda, pas de pantacourt.</li> <li>- Maillot d'établissement obligatoire.</li> <li>- Les volants utilisés seront des Mavis 600 (si possible)</li> </ul>				
<b>Commission Technique</b>	Membres présents parmi : Julie Maignet (CTT 69) ...				
<b>Jeunes officiels</b>	Chaque établissement ayant une équipe engagée doit présenter un jeune officiel capable d'arbitrer une rencontre. A l'issue de la compétition, les responsables de la commission technique valideront ou non un degré de formation « territoire » (nécessaire en cas de qualification au national)				
<b>Quotas comité → Territoire</b>	<b>PROMO</b>				
		<b>BENJAMINS</b>	<b>BENJAMINES</b>	<b>MINIMES G</b>	<b>MINIMES F</b>
	COMITE 69	4	3	4	4
	COMITE 38	3	3	3	3
	COMITE 74	3	4	3	3
	COMITE 01	3	3	3	3
	COMITE 26/07	3	3	3	3
	TOTAL/FORMAT	Tableau à 16	Tableau à 16	Tableau à 16	Tableau à 16
	<b>ELITE</b>				
		<b>BENJAMINS</b>	<b>BENJAMINES</b>	<b>MINIMES G</b>	<b>MINIMES F</b>
	COMITE 69	1	1	1	1
	COMITE 38	1	1	1	1
	COMITE 74	1	1	1	1
	COMITE 01	1	1	1	1
	COMITE 26/07	1	1	1	1
	TOTAL	Poule de 5	Poule de 5	Poule de 5	Poule de 5

### UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | [ugselaorasports@gmail.com](mailto:ugselaorasports@gmail.com)

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | [ugselaura@ugsel.org](mailto:ugselaura@ugsel.org)

## Territoire UGSEL AURA

	<p><b>Equipes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 équipes promo par comité → 2 poules de 5</li> <li>- 1 équipe élite par comité → 1 poule de 5</li> </ul>
<b>Convivialité</b>	<b>Accueil café</b>
<b>Règlements sportifs générales</b>	<p><b><u>PAR ÉQUIPES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'utiliser un et/ou une remplaçant(e), qui ne peut intervenir qu'entre 2 rencontres de 55 pts, sauf en cas de blessure.</li> <li>- Matches en ronde Italienne (<i>voir règlement</i>)</li> <li>- Comptage Tie-Break (5x11pts qui se jouent dans la continuité)</li> <li>- <b>L'équipe qualifiée doit fournir un arbitre, non Joueur en Equipe et ayant suivi une formation dans son comité</b></li> <li>- <b>Coaching Interdit.</b></li> </ul> <p><b><u>INDIVIDUEL :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les rencontres du tableau final se disputent en deux sets gagnants de 11 points. Si le score parvient à 11 égalités, celui qui gagne 2 points consécutifs remporte le set, si le score parvient à 15 égalités, le premier qui marque le 16e point remporte le set</li> <li>- Match de classement de 1 à 8 et de 9 à 16 en fonction du temps.</li> <li>- Coaching : autorisé uniquement à la fin d'un set (2')</li> </ul> <p><b><u>ARBITRAGE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aucun adulte n'est autorisé à intervenir pendant les matchs.</b></li> <li>- <i>Pour le par équipe, les équipes qualifiées au territorial, doivent fournir un arbitre formé et validé de niveau comité minimum, non joueur dans le championnat.</i></li> </ul>
<b>Quotas Territoire → National</b>	<b>PAS DE COMITE ORGANISATEUR 2023/24</b>
<b>Championnat National 2023/24</b>	<b>PAS DE COMITE ORGANISATEUR 2023/24</b>

### UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | [ugselaorasports@gmail.com](mailto:ugselaorasports@gmail.com)

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | [ugselaura@ugsel.org](mailto:ugselaura@ugsel.org)



## **Territoire UGSEL AURA**

### **Annexe circulaire**

#### **RÈGLEMENT DE LA RONDE ITALIENNE**

ATTENTION : ce règlement n'est pas celui du national mais celui utilisé lors des rencontres territoriales.

Format de Jeu utilisé : 5x11 points, donc Rencontre en 55 points, au lieu de 5x 15 points au National, Rencontre en 75 points

#### **CHAMPIONNAT TERRITORIAL PAR ÉQUIPES**

1. Tirage au sort de l'ordre des matches de la rencontre, fait par l'arbitre en présence des 2 capitaines : SD / SH / DD / DH / MX
2. Chaque joueur ne peut participer qu'à 2 matches maxima dans chaque rencontre
3. Equipe composée de 4 joueurs : 2 garçons et 2 filles + 1 et/ou 1 remplaçant(e) et un arbitre non joueur, de niveau comité
4. Possibilité de changer la composition de l'équipe entre chaque rencontre et de faire intervenir les éventuels remplaçants
5. Matches en 11 points (10-1, 9-2, ...) Formule Tie-break
6. Le match suivant repart de cette marque (10-1) jusqu'à un total de 22 points (15-7...) et ainsi de suite jusqu'à 33 points, 44 points et 55 points
7. Chaque équipe change de ½ terrain entre chaque match
8. La 1<sup>ère</sup> équipe qui a marqué 28 points (38 pts au National) remporte la rencontre

### **UGSEL AURA**